SNSPP-PATS

Syndicat National des Sapeurs Pompiers Professionnels
et des PATS des SDIS de France

«Quand je revendique, c'est pour construire»

ref : COM/CB/17-046

Communiqué

le 12/12/2017

L'indépendance des syndicats de pompiers, beaucoup la prône, peu la pratique !

En allant dans les casernes, à la rencontre de nos collègues et adhérents, un constat s'est très vite imposé : les agents des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), sapeurs-pompiers ou personnels administratifs et techniques spécialisés (PATS) ne se reconnaissent plus dans les grosses centrales syndicales qui ne sont pas en prise avec la réalité et la spécificité de ces métiers et des statuts qui leur sont applicables.

Un syndicat vraiment corporatiste, libre et autonome vis-à-vis du pouvoir politique, c'est aujourd'hui ce que propose le SNSPP-PATS à ses adhérents. Ce dernier a en effet décidé de naviguer seul malgré les tractations de grosses centrales pour « récupérer » le premier syndicat de la profession.

Le SNSPP-PATS est donc l'unique syndicat de sapeurs-pompiers, géré et administré par des sapeurs-pompiers, pour des sapeurs-pompiers et des PATS. Cette situation inédite répond à une demande forte du terrain et des adhérents auxquels le SNSPP-PATS entend offrir un service de qualité. Il travaille régulièrement avec des spécialistes de la profession afin de pouvoir éditer ses propres recommandations professionnelles et s'est entouré de personnel qualifié spécialisé (juristes spécialisées en droit public, cabinet d'avocats, chargé de communication…).

L'indépendance des syndicats, beaucoup la prône, peu la pratique. Le SNSPP-PATS lui, ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents, sans aucune subvention étatique, ce qui garantit sa totale autonomie et sincérité dans la défense des intérêts des agents des SDIS.

Ce pari fou sera-t-il gagnant ? L'avenir (les prochaines élections professionnelles) le dira.

www.snspp-pats.com
contact@snspp-pats.fr

SNSPP-PATS
05.57.15.24.18
20 avenue du Général De Gaulle
33120 Arcachon